Docusign Envelope ID: C959D38F-3E5A-47E5-9F90-1B7DAF58D4F9

OCEINDE COMMUNICATIONS
Société par actions simplifiée au capital social de 14.674.240 euros
Siège social : rue Frédérick Jackson – ZI n°1 – BP 37 – 97821 Le Port Cedex
808 972 012 RCS Saint-Denis de la Réunion

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES EN DATE DU 31 OCTOBRE 2024

[…/…]

CINQUIEME RÉSOLUTION
Modifications des statuts de la Société

La collectivité des Associés, compte tenu des modifications résultant des résolutions adoptées ci-avant, décide de modifier les statuts de la Société afin notamment :

- de tenir compte des modifications statutaires susvisées ;

- d'insérer à l'article 11 (*Transmission des actions*) des statuts de la Société un engagement d'inaliénabilité des titres émis par la Société jusqu'au cinquième (5ème) anniversaire de la Date de Réalisation (tel que ce terme est défini dans les Statuts Modifiés) ;

- de modifier l'article 14 (*Le Président*) des statuts de la Société afin notamment de prévoir de nouvelles modalités de nomination et de révocation du Président ;

- de modifier l'article 15 (*Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués*) des statuts de la Société afin de modifier notamment les modalités de nomination, révocation et rémunération ainsi que les pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués (tels que ces termes sont définis dans les Statuts Modifiés) ;

- de modifier l'article 17 (*Comité de Surveillance*) des statuts de la Société afin notamment de :

 - prévoir la nouvelle composition du comité de surveillance de la Société (le « **Comité de Surveillance** ») ;

 - modifier les modalités de rémunération du Membre Indépendant (tel que ce terme est défini dans les Statuts Modifiés) ; et

 - modifier les pouvoirs et les modalités de réunion du Comité de Surveillance ;

- de modifier l'article 19 (*Modalités de consultation des associés*) des statuts de la Société ; et

- de joindre en annexe 1 (*DEFINITIONS*) des statuts une liste mise à jour de termes définis utilisés dans les statuts de la Société.

Docusign Envelope ID: C959D38F-3E5A-47E5-9F90-1B7DAF58D4F9

En conséquence, la collectivité des Associés approuve article par article, puis dans son ensemble le texte des Statuts Modifiés figurant en **Annexe** du présent procès-verbal.

La collectivité des Associés prend acte, en tant que de besoin, que la forme, la dénomination sociale, la durée de la Société, son objet et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social ne sont pas modifiés.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés*.**

[…/…]

HUITIEME RÉSOLUTION
Pouvoirs en vue des formalités légales de publicité et de dépôt

La collectivité des Associés décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés*.**

* *

*

Extrait du procès-verbal des décisions de la collectivité des associés en date du 31 octobre 2024, établi conformément aux dispositions de l'article R.225-24 du Code de commerce et signé électroniquement par le Président conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil par le biais du service www.docusign.com.

Le 26 novembre 2024,

DocuSigned by:
Nassir Goulamaly
39952635182C492...

Président
Océinde
Représentée par Keliman
Elle-même représentée par
Monsieur Nassir Goulamaly